

N°4

Le Périodique SSCT AURA SUD-Rail

COVID-19 Production ou protection ?

La CSSCT ordinaire du mardi 19 mai 2020 était placée sous le signe du COVID-19, comme l'ensemble des réunions depuis plus de 2 mois maintenant. Il est difficile, pour les élus, d'avoir une position tranchée sur les moyens de protection à mettre en œuvre, car dans le monde scientifique rien n'est clair, des positions de médecins souvent contradictoires, la vérité du jour n'étant pas celle du lendemain. Face à ça, SUD-Rail opte pour le principe de précaution, permettant à chaque travailleur d'avoir accès à l'ensemble des moyens disponibles de protection. Mais face à une direction désireuse du « moins de coûts possible », la bataille est rude et même si nous pouvons compter sur quelques avancées, cela reste insuffisant.

Notre délégation a revendiqué :

- Le télétravail à chaque fois que c'est possible et voulu pour les travailleurs.
- La réduction du temps de travail, du fait du port du masque. 1 heure de travail avec le masque équivalant à 2 heures de travail sans masque.
- Des locaux désinfectés à chaque changement d'équipe et au moins une fois par 24 h.
- Du temps dans les journées de service pour la désinfection des postes de travail et des outils.
- Des masques FFP2 pour l'ensemble des agents ne pouvant respecter de par leur travail la distance de 1M ou en contact avec les usagers.
- Des produits virucides répondant à la norme EN 14 476.
- Des lunettes ou visières de protection pour les agents mobiles en contact avec les usagers.
- Des hygiaphones pour les agents en poste en contact avec les usagers.
- Une organisation du travail ne permettant pas les croisements et évitant les prises de service simultanées.
- Un accès au point d'eau pour éviter le plus possible le recours au gel hydroalcoolique.
- Une prise en compte des desideratas des travailleurs en fonction de leur vie familiale et de leur niveau de sensibilité à la maladie.
- Un suivi des IRP sur l'évolution des reprises d'activité et des mesures de protection mis en place au plus proche du terrain.

Si la direction a dû mettre en place des moyens de protection, du fait des obligations du gouvernement, et de la pression des organisations syndicales, elle ne veut pas entendre parler des effets induits par la mise en place de ces protections.

Traduction des réponses de la direction à nos revendications.

- Le télétravail ! D'accord sur le fait d'équiper les agents, travaillant sur logiciel, d'ordinateur portable, mais dans le temps. Nous en reparlerons plus tard.
- La réduction du temps de travail, du fait du port du masque ! Vous exagérez, ce n'est pas plus pénible qu'à l'habitude.
- Désinfection des locaux ! Trop cher, donc une fois par jour, c'est l'obligation légale, et deux fois s'il y a du travail posté.
- Le temps prévu pour la désinfection ! Trop improductif. Que les agents se débrouillent, ils n'ont qu'à s'organiser avec la production.
- Masques FFP2 ! Ce n'est pas possible, il faudrait réduire le temps de travail du fait de la pénibilité sur la respiration.
- Les produits virucides ! Sur le temps d'application pour l'efficacité de ce produit, circuler il n'y a rien à voir. Les gants de protection pour éviter les effets sur la peau, voir dans le sang ! Nous allons chercher trop loin. C'est repris sur la fiche du produit ! Cela ne concerne que le public lambda, pas les travailleurs.
- Les lunettes et les visières ! Non, ça coûte de l'argent et les temps sont durs.
- Des hygiaphones ! Non, nous allons mettre du Plexiglas, hors de question de revoir l'ergonomie des postes de travail.
- Revoir les organisations de travail ! Nous n'avons pas que ça à faire, il faut que l'on produise des notes, des camemberts, pour éviter tout problème juridique.
- L'accès au point d'eau ! Oui, lorsque c'est possible, mais pas dans les trains avec la condamnation de toilette pour le service, ni dans les foyers ORFEA lorsque vous n'êtes pas en coupure ou RHR.
- La prise en compte des travailleurs ! Oui, pourquoi pas, mais seulement si cela n'entrave pas la production et qu'il n'y a pas de coûts supplémentaires.
- Les réunions ! Aucun problème, nous aimons vous expliquer pendant des heures comment vous passer, de ce dont vous avez besoin.

La crise sanitaire oblige à repenser les méthodes et les organisations du travail, ajoute des contraintes et des pénibilités, des coûts supplémentaires pour les patrons. Mais sommes-nous responsables de cette pandémie ? Sommes-nous comptables des effets du capitalisme sur la planète ? En tout état de cause, la direction SNCF se doit de préserver la santé de ses travailleurs, peu importe si cela coûte, si cela bouscule les habitudes.

SUD-Rail ne veut pas imposer des contraintes aux travailleurs irréalisables sur le terrain, mais nous voulons que chaque agent puisse avoir une vision la plus objective de la dangerosité du virus, la possibilité d'avoir le choix des protections supplémentaires en fonction du travail effectué, mais aussi, des craintes que les agents peuvent avoir. Nous demandons de fournir des produits de protection répondant aux normes et d'organiser le travail autour, et peu importe du type de travail ou de l'endroit où le travailleur est. La protection contre un agent pathogène ne peut pas se traiter comme si cela n'était qu'un risque professionnel qu'un EPI pourrait protéger ou amoindrir. Sud-rail exige que l'entreprise puisse fournir à chaque agent qui le souhaite, en plus de ce qui est obligatoire, les moyens de protection supplémentaire en fonction de l'affect des agents face à la maladie et sans autre considération que de l'associer au métier effectué.

Une question, une information !!!

Jean Fr. Rogeon 06 76 54 58 37 jeanfrancois.rogeon@yahoo.com

Patrick Mondon 06 81 83 94 08 patrick2069.sud@gmail.com

Bastien Ferrari 06 12 98 59 97 basti3n.ferrari@gmail.com

Teddy Revol 06 80 23 28 28 revolteddy@gmail.com

Sylvain Duvert 06 22 26 04 37 sylworld@wanadoo.fr

Cathy Sirven 06 16 17 81 84 cathysirven@gmail.com

Nicolas Possich 06 16 88 06 22 dipos.np@gmail.com

Le Périodique **ESCT AURA**
Sud Rail
Solidaires